

# Mers-les-Bains

hiver 2002/2003

N°3

## Vœux du Maire à la population

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'ai l'honneur de vous accueillir pour vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2003. Je forme bien évidemment pour chacun d'entre vous des vœux de santé, de bonheur, de joie, je forme le vœu que notre pays connaisse une année de développement économique nécessaire à la réduction des difficultés des plus faibles, enfin je forme le vœu que 2003 soit une année de paix.

Cette année sera celle de la grande réforme institutionnelle de la décentralisation.

J'émet le vœu que cette loi prévoit une réorganisation de la fiscalité locale.



extrait de l'intervention du Maire, le 10 janvier 2003, salle Louis Aragon

Nous savons à Mers plus que dans tout autre commune, ce qu'il en est de l'absurdité du calcul de ces impôts.

L'organisation territoriale de notre République doit être simplifiée.

Un dossier important de 2003, sera la réorganisation territoriale des forces de sécurité, et la fermeture annoncée de notre commissariat de police. La position de notre ville est claire : nous sommes opposés à la fermeture et nous demandons des moyens supplémentaires. Des moyens humains, mais aussi des moyens matériels : locaux et véhicules.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, notre communauté de communes s'est enrichie de 12 nouvelles adhésions. 10 communes de la Somme, et 8 de Seine Maritime forment la communauté de communes du Gros Jacques.

J'ai souhaité faire la proposition de changer son nom. Aujourd'hui elle est baptisée du nom du lieu-dit de Gros Jacques, je souhaiterais qu'elle puisse porter celui de Villes sœurs.

Au niveau de notre ville, 2003, sera marqué dès le début d'année par une comparution devant la cour d'appel d'Amiens.

Je suis intimement persuadé que nous gagnerons, et je souhaite ce soir être extrêmement optimiste et vous exposer notre politique 2003 en cas de succès à Amiens. Si tel n'était pas le cas, je m'engage au cours des réunions de quartiers, programmées en février et mars prochain à prendre votre avis, à en faire la synthèse devant le conseil municipal au cours d'un débat d'orientation budgétaire, avant d'établir le budget primitif 2003.

La politique fiscale 2003, sera conforme aux engagements pris dans notre contrat d'alternance. Nous ne prélèverons pas plus d'impôt que l'année dernière. **Mieux dépenser l'argent public pour ne pas avoir à en prélever davantage.**



Nouveau parking, zone commerciale de l'entrée de ville

Le conseil municipal a confié, fin novembre 2002, à la Société Aménagement et de Réalisation Commerciale, la SARC, le projet d'aménagement d'un parc commercial à l'entrée de ville. Cette société nous fera des propositions en février prochain, et le CM prendra alors la décision de confier à des professionnels de l'urbanisme commercial le soin de réaliser et d'aménager cette zone.

L'organisation commerciale de Mers peut se faire et se fera autour d'une idée forte : l'entrée de ville ne doit pas être en concurrence avec les activités du centre ville.

Je peux vous annoncer ce soir, que dans les premières semaines de cette nouvelle année sera signé entre le promoteur du site « casino » et un investisseur privé, un compromis pour la réalisation d'un bar pub salon de thé et restauration légère face à la mer.

2003, verra probablement le début du chantier du lotissement face au quartier des Valines. Les difficultés liées à la dénivellation des terrains et à l'absence de réseaux d'eau pluviale nous ont obligés à réduire le nombre de parcelles et à modifier l'organisation générale du lotissement. Au total, nous réaliserons 10 parcelles. La demande est très forte, et nous devons dès 2003 réfléchir à un nouveau lotissement en accession à la propriété : l'objectif étant de rattraper le niveau de population qu'était celui de Mers à la fin des années 70 c'est-à-dire près de 5000 habitants.

Nous avons eu le plaisir en 2002 d'être récompensés pour l'effort et la qualité du fleurissement de notre ville. Je crois que les nombreux messages d'encouragements prouvent combien l'effort est soutenu par les Mersoïses. En 2003 nous continuerons avec une attention particulière pour les quartiers d'entrée de ville du dépôt et de la falaise.

Le cadre de vie, c'est aussi la propreté de la ville ; nos efforts ont été appréciés, mais là encore la partie n'est pas gagnée. Les distributeurs de sacs à animaux ont fait leurs apparitions. En 2003 d'autres viendront renforcer les équipements actuels. Nous investirons de nouveau dans des corbeilles à papiers et renforcerons l'aspect répressif si cela est nécessaire.

L'année 2003 est reconnue au niveau national comme étant celle de la sécurité routière. J'ai demandé aux instances départementales, qui ont la compétence de la route nationale, de mettre des moyens financiers, afin de réaliser les travaux nécessaires pour réduire les vitesses excessives des véhicules. Plus la chaussée est large et dégagée, plus les véhicules roulent vite.

L'idée est la réalisation d'un rond-point en bas de la rue du Général de Gaulle, ainsi que l'aménagement de zones végétales en îlots sur le RD 1015 pour limiter le dégagement, et ainsi réduire la vitesse.

En 2003, un lourd programme de travaux attend nos services : le transfert du centre loisir dans le bâtiment laissé vacant de l'école des Tilleuls ; la réalisation d'un appartement au premier étage de la cantine scolaire, et enfin, pour ne parler que des gros chantiers, l'aménagement de l'extension de la base de planche à voile.

Des soucis liés à la volonté de la Direction Régionale de l'Environnement de soustraire l'enrochement du pied de falaise au projet initial, ont différé la phase de lancement des travaux de défense contre la mer de 2002 à 2003. Je souhaite vous faire part de notre exaspération face à tant de co-décideurs. Ces gens ne sont pas présents sur le site quand les marées et les vents sont susceptibles de provoquer des inondations.

Voilà, mesdames et messieurs, les grandes tendances que je proposerai à l'équipe municipale, si les décisions de justice sont favorables à la commune, d'adopter pour cette année 2003.

Rassemblés, et à l'écoute de la population,

Mobilisés sur ses objectifs,

Tournés vers l'intérêt général,

Déterminés à gagner sur les dossiers difficiles hérités du passé,

Fiers d'être Mersoïses,

Nous ferons de 2003, l'année d'un nouvel élan qui donnera, progressivement à Mers, son nouveau visage.

**Bonne et heureuse année à tous.**



**EDITIONS NORSUD S.A.**

2, rue Ernest Cauvin

**80480 SALEUX**

**Tél. 03 22 89 02 02**

**Fax : 03 22 89 45 26**

Capital de 154.800 € - RCS B 334 029 808

**MERS-LES-BAINS**

*Edition 2003*

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Directeur de la Publication : Freddy GORET    Publicité : Editions NORSUD S.A.    Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> Trimestre 2003

Création et Impression : Editions NORSUD S.A. - SALEUX - Tél. 03 22 89 02 02 - Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : [contact@editionsnorsud.fr](mailto:contact@editionsnorsud.fr)

## Décès du conseiller municipal André PRIN

**Notre collègue et ami, André PRIN est décédé à Abbeville le dimanche 16 février 2003, à l'âge de 81 ans.**

Né à Mers-les-Bains le 21 janvier 1922, marié depuis 1955, il laisse derrière lui sa femme, sa fille et ses petits-enfants.

Selon la volonté du défunt, la crémation eu lieu Mercredi 19 février à Abbeville, dans la plus stricte intimité.

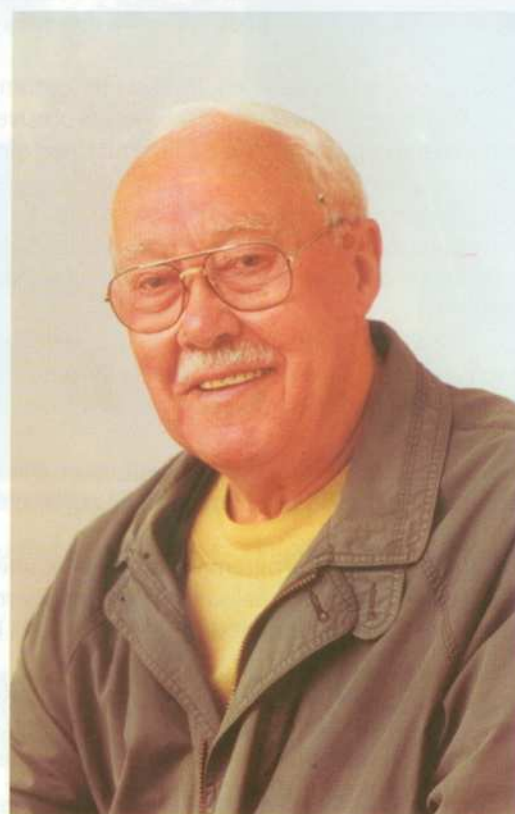
Il travailla pour la SNCF, à Abancourt (Oise), ville dont il sera Maire, puis à Amiens en fin de carrière, en tant que contrôleur principal.

Il fut un membre actif de la vie municipale d'Abancourt de 1967 à 1995, en tant qu'adjoint de 1967 à 1971 et Maire de 1977 à 1983. Durant ces années, il participa à la création d'une école (2 Classes – cantine – garderie), à la réalisation de lotissements et à l'embellissement de la commune.

Revenu à Mers pour sa retraite, André Prin était conseiller municipal auprès de l'équipe actuelle. Il avait été élu dès le 1er tour des élections municipales de 2001.

Membre de la commission « Finances, Culture et Tourisme », André Prin apportait toujours un regard pertinent sur les engagements financiers de la ville. Il était aussi délégué auprès du SIVOM d'Ault.

Toute l'équipe municipale présente ses sincères condoléances à la famille d'André Prin.



# Vœux du Maire aux élus des Trois Villes Sœurs

Extraits de l'intervention du 5/01/03, salle Louis Aragon

Chers collègues, Maire de Eu et du Tréport,

Mesdames, Messieurs, les Adjointes des Villes Sœurs,

Mesdames, Messieurs, les Conseillers Municipaux,

Mesdames, Messieurs, les Conjointes des Elus

C'est très sincèrement avec beaucoup de plaisir que j'ai l'honneur de vous accueillir à Mers pour ce pot de l'amitié de la nouvelle année.

C'est bien évidemment pour moi l'occasion de vous présenter mes vœux les plus sincères, de santé, de joie et de réussite dans l'exercice de vos mandats respectifs, mais c'est également, je crois, une première dans les relations qui unissent nos villes.

Nos villes sont séparées par l'appartenance aux départements de la Seine-maritime et de la Somme, elles sont coupées par la frontière territoriale des régions Normande et Picarde mais elles sont maintenant unies au sein d'un outil structurant : la Communauté de Communes de Gros Jacques.

Nous aurons beaucoup de grands chantiers et notamment celui de faire ressentir à nos populations, d'Ault à Incheville, de Flocques à Dargnies, le sentiment d'appartenance à une entité forte.

C'est dans cet esprit, qu'il nous appartient de faire évoluer le nom de notre Communauté de Communes. Gros Jacques est celui de la zone industrielle.

Je souhaite vous faire une proposition. Nos 3 Villes Sœurs sont et seront le socle de notre outil communautaire. Les communautés d'agglomération ou de communes portent généralement le nom de la ville la plus importante, celui qui permet de fixer géographiquement sa position.

Les solutions les plus simples étant généralement les meilleures, je suis partisan que notre Communauté de Communes change, dans l'année à venir, de nom pour s'appeler :

## **La Communauté de Communes des Villes Sœurs.**

Ce nom simple et chaleureux fixe géographiquement notre communauté, et établit en parallèle la qualité des relations qui sont dès aujourd'hui les nôtres.

Le débat ne fait que commencer, et ma proposition a le mérite de le nourrir.

**Merci de votre attention et bonne année à tous.**



Photo : Le Paris Normandie

De gauche à droite : Alain Longuent, Emmanuel Maquet, François Guet

## **La Communauté de Communes de Gros Jacques est composée de :**

- Allenay
- Ault
- Beauchamps
- Bouvaincourt-sur-Bresle
- Dargnies
- Etalondés
- Eu
- Flocques
- Friaucourt
- Incheville
- Le Tréport
- Longroy
- Mers-Les-Bains
- Millebosc
- Oust-Marest
- Ponts-et-Marais
- St-Quentin-Lamotte
- Woignarue

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous êtes bénéficiaire de l'**A.P.A.** ou vous êtes susceptible de le devenir !

Vous devenez alors employeur et vous êtes tenu d'établir, fiche de paie, déclarations d'URSSAF, ou autres formalités.

Afin de vous éviter tout tracas, le **C.C.A.S.** se met à votre disposition pour effectuer toutes ces démarches.

N'hésitez pas à prendre contact avec **Florence Lebas** ou **Sophie Debeaurain** au **02 27 28 06 60**

### Bibliothèque Sonore du Havre

Cette association prête **GRATUITEMENT** des enregistrements de livres et ouvrages sur cassettes audio.

Toute personne malvoyante ou ayant des yeux fatigués ne lui permettant plus de lire, peut continuer à se cultiver et se divertir.

La bibliothèque Sonore du Havre vous propose 1400 livres enregistrés, soit 8000 cassettes audio.

C'est dire combien le choix est grand, entre Romans, Documents ou Policiers et autres Contes, Essais, Nouvelles ou Biographies.

Tous ces livres sont enregistrés par les Donneurs de voix, tous bénévoles et qualifiés.

Bibliothèque Sonore du Havre  
Espace Niemeyer 76600 LE HAVRE  
Tel : 02.35.41.73.79

**Permanences :** Lundi de 14 heures à 17 heures  
Jeudi de 10 heures à 12 heures

Les expéditions et les retours des cassettes se font par la Poste en franchise postale, donc en totale gratuité.

### POINT RELAIS A.N.P.E.



Le point relais A.N.P.E. est ouvert le lundi et le jeudi de 8H30 à 11H30.

**200 offres d'emplois**  
**(en Seine Maritime et Somme)**  
**mises à jour en temps réel.**



### POINT RELAIS A.N.P.E.

Consultations d'offres d'emploi – conseils - rédaction de lettres de motivation et C.V. ...  
Les inscriptions A.N.P.E. se font à l'agence de Friville-Escarbotin.

Espace Culturel Jacques Prévert – étage du Cybersite – entrée rue Paul Doumer (à gauche du Cinéma)

**Renseignements** auprès de Sophie Debeaurain au 02 35 50 88 68 (aux heures d'ouverture du point relais) ou en Mairie au 02 27 28 06 60

# Départs et Remise de Médailles au sein du personnel communal



## Remise de la Médaille Départementale et Communale du Travail

**Monique Toillier** (agent technique principal) depuis 1971,  
**Etiennette Douillet** (ASEM, service des Ecoles) depuis 1974,  
**Thierry Crampon** (éducateur sportif, 1<sup>ère</sup> classe) depuis 1981,  
**Christiane Degouve** (agent d'entretien qualifié) depuis 1982,  
**Nadine Holleville** (agent d'entretien qualifié) depuis 1982.

De gauche à droite : Emmanuel Maquet, Christiane Degouve, Thierry Crampon,  
Nadine Holleville, Pascal Dieppois, Etiennette Douillet, Serge Gosset, Monique Toillier.  
Photo : Le Paris Normandie. Samedi 1<sup>er</sup> février 2003

## Départ de Pascal Dieppois :

« Au nom de l'équipe municipale j'ai souhaité ce matin vous inviter très officiellement pour marquer d'une part la mutation de Pascal Dieppois et le départ de Serge Gosset, et d'autre part, pour remettre la Médaille d'Honneur Départementale et Communale du travail à d'autres collaborateurs. Je suis heureux de pouvoir ce matin saluer et remercier Pascal Dieppois pour le travail de qualité qu'il a accompli pendant près de 20 années dans notre commune.

Tout ne fut pas simple, loin de là, quant en 1991 il succéda à M. Brosse. Vous avez repris, Pascal, un service technique qui ne portait plus que le nom tant sa reconnaissance auprès de la population était faible.

Ce challenge vous avait été proposé par le Maire de l'époque Gisèle Coiffier. Petit à petit, avec passion et détermination vous avez su rendre ses lettres de noblesse à ce service public.

En Mars 2001, j'ai découvert un homme passionné, un homme de caractère, un Mersois qui comme beaucoup d'entre nous, aime sa ville.

Sur ces valeurs notre collaboration fut efficace, et le travail accompli en un peu plus de 18 mois est à la hauteur de ce challenge. L'école maternelle CURIE, le chantier Salle des fêtes, la salle Dailly, le fleurissement du centre ville, l'esplanade, la modernisation des services techniques, l'embellissement des extérieurs de la mairie, la lutte contre l'affichage sauvage, la propreté de la commune, les salles d'arts plastiques et de musiques à l'école des tilleuls, etc... Ces chantiers ont été pilotés en étroite collaboration avec Yvon Obry et Jean Paul Hédouin, les deux adjoints au personnel et aux travaux avec lesquels vous avez su développer une collaboration de réelle qualité.

Je ne peux que me féliciter d'avoir eu à mes côtés pendant plus de 18 mois un collaborateur de qualité, un passionné de l'intérêt public, un serviteur de l'intérêt général.

Quand il y a près de 3 mois, Pascal m'a demandé sa mutation pour la Communauté de Communes du Vimeu Industriel, ma première réaction fut de reconnaître la logique de cette évolution de carrière. Le bon manager est celui qui permet à ses collaborateurs de qualité d'évoluer, faute de quoi il les perd. Le bon collaborateur est celui qui, souhaitant évoluer prépare son remplacement. Pascal avait préparé Hervé, et c'est naturellement vers lui, que nous nous sommes tournés pour reprendre la destinée du service technique.

Hervé, tu as toute notre confiance, et tu sais pouvoir compter sur l'implication des élus pour continuer ce grand chantier qui consiste à faire avancer Mers.

Pascal, vous avez choisi un nouveau challenge, et je vous souhaite de réussir dans cette nouvelle entreprise.

Vous laissez à votre collègue et ami Hervé un outil performant, une équipe qui a prouvé sa compétence, et je le crois un groupe d'hommes au sein duquel il règne globalement un bon état d'esprit.

Ces 20 mois de collaboration nous ont permis de mieux nous connaître et je vous le dis sincèrement, j'ai eu réellement beaucoup de satisfaction à vous avoir à mes cotés pendant cette première partie de mandat.

Au nom de la collectivité, de l'équipe municipale, et en mon nom personnel je souhaite simplement et sincèrement vous dire la reconnaissance de la collectivité et vous souhaite la même réussite que celle qui fut la vôtre à Mers. »

Emmanuel Maquet, samedi 1<sup>er</sup> février 2003



Photo : Le Paris Normandie

## Départ en retraite

Ginette Aubrejat, a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002. Embauché à la ville depuis 1983, en tant qu'agent social qualifié, Ginette Aubrejat a passé 19 ans au service de la ville.

## Départ de Serge Gosset :

« C'est un homme discret, mais au combien efficace qui a souhaité, lui aussi, pour des raisons légitimes d'évolution de carrière nous quitter pour rejoindre le secteur privé.

Serge Gosset, vous avez rejoint la collectivité il y a un peu plus de 5 ans en qualité d'auxiliaire. Titularisé le 1<sup>er</sup> avril 1999, vous étiez l'homme de l'ombre chargé de l'entretien et du suivi du parc des véhicules de la collectivité.

Le 1<sup>er</sup> juin 2002, vous avez été nommé au grade de conducteur de 1<sup>er</sup> niveau. Votre choix repose sur des critères que je respecte et je veux vous dire, même si nous n'avions pas de contacts directs, que vous étiez un agent estimé au sein de notre collectivité.

Je ne doute pas de votre réussite et au nom de la collectivité, du conseil municipal, et en mon nom personnel je vous dis « Merci » d'avoir servi la ville. »

## VIE SCOLAIRE

Le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2002-2003 est terminé. Le Père-Noël est passé dans les Ecoles et un livre a été offert à chaque enfant par la Municipalité.

Le spectacle de fin d'année pour les petits de la Maternelle « Comédie Musicale – Alice au Pays des Merveilles » et le film Harry Potter II pour les plus grands ont été appréciés de tous.

Un généreux goûter offert par les commerçants de Mers aux enfants de la Maternelle a régalé nos petits gourmands.  
**Merci aux commerçants**

Les spectacles présentés par les différentes classes des Ecoles montrent le souci des Enseignants d'aider nos jeunes à grandir intellectuellement. **Merci aux professeurs des écoles**

Avec les vacances, les enfants et les enseignants ont pu marquer un temps de détente. La saison maussade que nous venons de passer avait apporté son lot de rhumes et de la fatigue. Les fêtes de fin d'année ont permis à tous de faire le point et d'être gâtés.

En ce début d'année nous souhaitons à tous nos jeunes l'envie de réussir et d'avancer avec volonté dans ce 2<sup>ème</sup> trimestre.

Nous pensons à programmer, dès maintenant, les sorties scolaires à caractère pédagogique.



La Halte Garderie **gratuite**, est ouverte les jours de classe, à l'école maternelle Curie

**le matin de 7h00 à 8h30**  
&  
**le soir de 16h45 à 19h00**

Les enfants sont accueillis par de jeunes personnes compétentes afin de les occuper dans la bonne humeur et la détente.

L'heure d'arrivée et de départ des enfants est libre à la demande des parents.

La Halte Garderie est heureuse de permettre aux parents de disposer de quelques heures de détente en fonction de leurs occupations et aux enfants d'être bien entourés pendant le temps passé dans ce lieu.

### FERMETURE DE CLASSE

L'inspection académique envisage la fermeture d'une classe à Mers-les-Bains. Les mersois se mobilisent pour éviter cette fermeture, et des pétitions circulent dans la ville. Compte tenu des projets actuels de logements à Mers-les-Bains, une hausse des effectifs scolaires dans les années à venir est envisagée. La municipalité a entrepris différentes démarches auprès de l'inspecteur académique, du Député Jérôme Bignon et du Ministre de l'Education, Luc Ferry.

Le lundi 17 février 2003, une délégation mersoise s'est rendue à Amiens pour rencontrer M. SANNIER, adjoint de l'inspecteur d'académie.

Le Maire, Emmanuel MAQUET, l'adjointe aux affaires scolaires, Rose LETU, les représentantes des parents d'élèves, M<sup>me</sup> CAGNY et M<sup>me</sup> BOIMARE, ont expliqué au représentant de l'inspecteur d'académie, les raisons de leur mécontentement :

- Absence de concertation sur la prise de décision
- Refus de classes à plusieurs niveaux
- Effectif croissant à l'école maternelle

Ces arguments ont été jugés pertinents mais ne sont pas de nature à remettre en cause une décision de fermeture prise et rendue publique le mercredi 12 février 2003.

La fréquentation moyenne du groupe scolaire Tilleuls – Jules Verne, sera en 2004 de 21, 69 enfants par classe.

L'éloignement de Mers des prises de décisions est un des problèmes auxquels notre ville est confrontée ; spontanément Monsieur SANNIER, a accepté d'animer une réunion de concertation à Mers, dans les semaines à venir.

### PREVENTION ROUTIERE

Vendredi 17 janvier, les enfants des écoles Jules Verne – Les Tilleuls ont participé à une journée de Prévention routière.

Le Matin : THEORIE ET TESTS DE CONNAISSANCES

Durant la matinée, après avoir attentivement suivi les conseils des deux gendarmes, les enfants ont testé leurs connaissances du Code de la route. Le lauréat de ce test participera à un concours régional réunissant l'ensemble des lauréats des écoles de la région.

L'Après-midi : PRATIQUE

Les enfants ont pu mettre en pratique les connaissances acquises dans la matinée, en vélo sur un parcours d'agilité et de signalétique routière.



# CHANTS MARINS

14-15-16 / 21-22-23 février

## St PATRICK

Musiques celtes

8 / 14-15-16 mars



### Samedi 15 février - 21H - concert DIRTY LINEN Musique irlandaise

(chant, mandoline, guitare, violon, bouzouki)

Le trio Dirty Linen regroupe des musiciens français et irlandais tous liés par l'amour de la musique irlandaise, qui présente pour eux, cet original mélange d'ancien et de moderne. Le répertoire traditionnel, riche en chansons et en airs de danses, est la source d'inspiration de bien des musiciens qui l'ont, de tout temps adapté à leur époque. Cette évolution perpétuelle, plus que jamais d'actualité, continue de donner un élan créatif à de nombreux artistes dans le monde entier.

Dirty Linen a rejoint ce courant artistique et vous invite, au travers de leur spectacle empli de gaieté, d'émotion et d'humour, à partager leur passion. Ils enregistrent actuellement leur 5<sup>ème</sup> album.

### Dimanche 16 février - 16H - contes et chants de la mer LA LEGENDE D'ECUME par Sylvie De Berg

« Devinette en balade » autour d'une crêpe, puis contes alléchants que se racontent les marins depuis toujours et légendes locales réveillées. L'ensemble est entrecoupé de chansons de marins que Sylvie de Berg interprète à capella pour une grande intimité avec le public qui aime à reprendre les refrains.



Marée de Paradis

### Vendredi 21 février - 21H - concert CAP HORN Chants de la Mer et des Marins

(chant, accordéon, bouzouki, contrebasse, flûtes, guitare, percussions, violon)

Le groupe Cap Horn, c'est l'invitation au voyage, la découverte en musique d'un univers à la fois proche et lointain, fascinant et chargé d'émotion : la mer !

Écoutez l'accordéon, la guitare, la contrebasse et les voix de quatre musiciens bretons qui, depuis de nombreuses années parcourent la Bretagne, la France et l'Europe pour faire partager leur passion commune.



Dirty Linen

### Samedi 22 février - 21H - concert DJIBOUDJEP Chants de marins traditionnels (chant, cistre, guitare, violon)

Plus vivifiant que l'air du grand large, les incontournables DJIBOUDJEP poursuivent leur joyeuse route, nous faisant partager le temps d'une escale drôle et chaleureuse, la vie rude mais exaltante des marins : tempête, bourlingue et ripaille. C'est avec plaisir que nous retrouverons la voix puissante et grave de Mikaël Yaouank et ses deux acolytes.

### Dimanche 23 février - 16H - Goûter musical CHIEN D'MER (chants, accordéon, banjo, batterie, flûte, guitare, mandoline, violon...)

Les bons endroits, les gens biens et la bonne musique ont fait se rencontrer quatre matelots en besoin d'embarquement... Né dans la moiteur d'un soir d'été sur le zinc d'une "rade" de la cité de JEAN BART, dans les volutes de fumée et les vapeurs d'alcool. D'abord simple création de l'esprit inspirée de shanties IRLANDAIS, nourrie de houblons fermentés et des rêves de Durex, Scum, Sisco Jipie et Mandkayieouw "CHIENS D'MER" flotte aux quatre vents du large. Dénomination symbolique en l'honneur des naufragés de la grande bleue. Ils traînent dans leur sillage l'univers sombre des gens de mer et des gentilshommes de fortune.

# St PATRICK Musiques Celtes

**Samedi 8 mars - 21H - TRADES** concert organisé par l'École Municipale de Musiques

**Vendredi 14 mars**

**14H** - Conte Musical Celte (de 5 à 105 ans) « **GAEL et le vent dans la tête** » (Cie Les Cailloux Sensibles)

**20H** - « **Pauvres Créatures** » d'Alaisdair Gray.

Lecture écossaise par la Cie Issue de Secours en partenariat avec le Byre Théâtre de St Andrews (Écosse).



Le groupe Yaouankiz

**21H30** - « **SIL** » Musique Irlandaise

(Violon, Accordéon et Bouzouki) Trio Infernal (... par sa vitesse d'exécution) de musique irlandaise traditionnelle.

**Samedi 15 mars**

**15H30 et 16H30** Défilé de Sonneurs de Cornemuses écossaises

**21H** - **SALES TIQUES**  
un groupe celtique qui a du chien !

(Chant, Basse, Batterie, Cornemuses, Flûtes, Guitare, Harpe, Violon)

10 musiciens réunis autour d'un répertoire écossais, irlandais, chants marins...

**Dimanche 16 mars**

**15 H** - Défilé **BAGAD AVEL VOR** et **Cercle DANSERIEN AR VOR** et **CONTREBANDA** Musique traditionnelle galicienne.

**16H30 – 20H** - **FEST DEIZ** (bal celte de jour)  
avec les **YAOUANKIZ**



La Contrebanda



Cercle Danserien Ar Vor

## Salle Louis Aragon

Organisation  
Service Culturel Municipal 02 27 28 06 60

Information  
Office de Tourisme 02 27 28 06 46

Site : [www.ville-merslesbains.fr](http://www.ville-merslesbains.fr)

TARIF CONCERT : 5 €

TARIF REDUIT : 2 €

(scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi sur présentation de justificatif)

**Crêperie - Bar sur place**

## RENDEZ-VOUS...

<b>Février</b>	14-15-16 21-22-23	Chants Marins (Service Culturel Municipal)
<b>Mars</b>	01 02 05 08 14-15-16 23 30	Loto - Salle des Fêtes à 20h30 (Jumelage Mers-Beverungen) Thé dansant – orchestre Guillaume Villain – salle des fêtes (club du 3 <sup>ème</sup> âge) à 14h30 Mardi Gras - Salle des Fêtes (Les Enfants D'abord) Concert Tradès (Ecole Municipale de Musiques) St Patrick (Service culturel Municipal) Animation Cabaret - " Théâtre du Sagittaire " - salle des fêtes (club du 3 <sup>ème</sup> âge) Thé dansant – orchestre James Caubert - salle des fêtes (club du 3 <sup>ème</sup> âge)
<b>Avril</b>	5 5 - 13 13 16 19 19 19	<i>Orphée aux enfers</i> "Cie du Souffle Lyrique" - Cinéma (Traverse – Service Culturel) 13 <sup>e</sup> Festival de l'Oiseau [Rens. : 03 22 24 02 02 – www.festival-oiseau.asso.fr ] Cyclo sportive (course) (Vélo club Côte Picarde) Course Côte Picarde (Internationale Espoirs) (Vélo Club Côte Picarde) Chasse aux Oeufs (Les Enfants d'Abord) Vide grenier (Sapeurs Pompiers) Concours de Surf Casting (Surf Casting Club Mersoï)
<b>Mai</b>	04 04 24	Thé dansant - Pacary - salle des fêtes (club du 3 <sup>ème</sup> âge) Braderie (UCIAM) Inscriptions au 02 35 86 19 61 Bal de la Fête des Mères « Benny DELHOVE »(Office de Tourisme)

### EXPOSITIONS – Espace Culturel Jacques Prévert (Rue Paul Doumer)

**TRAVERSE** (Ass. Loi 1901) du Jeudi au Dimanche de 15H à 19H - Entrée Libre  
 ☎/Fax 02 35 86 11 85 ☎ 02 35 86 51 29 e-mail : traverse80@free.fr

<b>AVRIL</b>	(22/03 - 21/04)	<b>YE XIN</b> – Peintre, Sculpteurs, Cerfs volants
<b>MAI</b>	(24/04 - 18/05)	Louis <b>LELOUP</b> – Verrier
<b>JUIN</b>	(22/05 - 15/06)	Philippe <b>RILLON</b> – Peintre <b>MACHAT</b> – Sculpteur
	(27-28-29/06)	Pierre-Antoine <b>FLUTRE</b> – Photos
<b>JUILLET</b>	(03/07 - 28/07)	Michel <b>HOUPLAIN</b> – Peintre
<b>AOUT</b>	(31/07 - 24/08)	Yolande <b>DEL COURT</b> (nus) – Peintre Bénédicte <b>VILLETTE</b> – Sculpteur
<b>SEPT.</b>	(28/08 - 21/09)	Jean-Luc <b>LEGRAND</b> – Peintre Yann <b>LEHARANGER</b> – Sculpteur
<b>OCT.</b>	(25/09 - 19/10) (24-25-26/10)	Alain-Michel <b>BOUCHER</b> - Peintre - Sculpteur – Verrier Laurent <b>MESSAGER</b>
<b>NOV.</b>	(30/10 - 23/11)	Jacques <b>DEKONINK</b> – Peintre (Bateaux)
<b>DEC.</b>	(27/11 - 14/12)	« <b>Quartier Libre</b> » aux Artistes Picards



Bénédicte VILLETTE

## CINEMA GERARD PHILIPPE

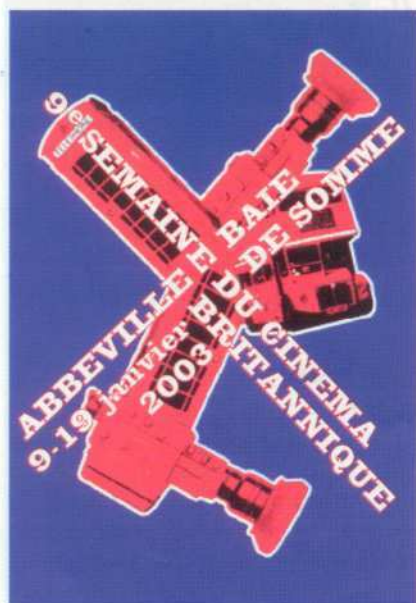
### 9<sup>ème</sup> Semaine du Cinéma Britannique

Du 9 au 19 janvier 2003 à Abbeville et à Mers-les-Bains s'est déroulée la 9<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Cinéma Britannique. Une sélection de **courts et longs métrages**, la plupart inédits, ont été présentés à un jury professionnel, un jury du public et un jury du jeune public.

Les grands habitués étaient au rendez-vous **Mike Leigh** (" *All or Nothing* ") et **Ken Loach** (" *Sweet Sixteen* "), mais aussi les lauréats respectifs des derniers festivals de Berlin et Venise, **Paul Greengrass** (" *Bloody Sunday* ") et **Peter Mullan** (" *Magdalene Sisters* "), ainsi que le déroutant **Ben Hopkins** (" *Les Neuf Vies de Tomas Katz* ") déjà lauréat de la 7<sup>ème</sup> Semaine Britannique avec " *Simon le Magicien* " en janvier 2001, ou l'hilarant " *Ali G* ", vedette d'un one man show sur Channel Four.

Placée sous le signe de la drôlerie et de l'étrangeté, l'édition 2003 a apporté un éclairage particulier sur **les années 60-70** et son lot de curiosités (" *Dark Crystal* " et ses marionnettes animées, " *Leo the Last* " de John Boorman et " *Quatre Garçons dans le Vent* ", une comédie échevelée mettant en scène les Beatles).

**Sean Connery** sera la vedette des premiers **James Bond** (" *Bons Baisers de Russie* ", " *On ne vit que deux fois* "). A l'affiche également, la délirante parodie burlesque des aventures de **007** avec " *Casino Royale* ".



## L'Ecole Municipale de Musiques innove...

Grâce au nouvel équipement informatique de l'E.M.M., il est désormais possible de jouer, composer, étudier des partitions, tout en étant suivi individuellement par l'enseignant. La formation musicale (« solfège ») se fait désormais sur ordinateur. Cet apprentissage ludique et efficace permet aux élèves d'évoluer à leur rythme.

Renseignements au 02 35 50 73 44



## L'Harmonie Municipale fête ses 120 ans !

L'association, présidée par Thierry Ridereau, regroupe 51 adhérents, dont la moyenne d'âge se situe autour de 23 ans. Menée à la baguette par Philippe Lottin, l'Harmonie Municipale est placée actuellement en 1<sup>ère</sup> division 2<sup>nd</sup>e section du concours national.

Le 8 décembre dernier, l'Harmonie offrait son traditionnel Concert de Sainte Cécile, à la salle des fêtes.

**Les nouveaux arrivants :** Jacky Barbey, Nicolas Levasseur, Paul Jouanjan (11 ans), Tony Lottin (9 ans).

**Quelques événements importants en 2003 :** Voyage en Auvergne en février ; un concours au printemps ; l'Harmonie fêtera ses 120 ans le dernier week-end de juin ; préparation du projet de voyage en Allemagne pour 2004...

Répétitions de l'Harmonie, chaque vendredi à 20h30, à l'Espace Culturel Jacques Prévert.



## CYBERSITE

### Venez Découvrir internet gratuitement au Cybersite

#### le Cybersite c'est quoi ???

Le Cybersite a ouvert ses portes en septembre 1999 et compte près de 650 inscrits. Son but est de familiariser la population à internet. Le Cybersite permet aussi de faire découvrir tous les avantages de l'outil informatique. En effet il existe plusieurs applications telles que la retouche photo, l'édition de cartes de visite, de CV, de tableaux quelconques, qui méritent d'être mis en valeur. La consultation d'internet est limitée à 1 heure par jour et par personne.

#### Modalités d'inscription

L'inscription est entièrement gratuite.

Les papiers à fournir sont les suivants:

- Fiche d'inscription à remplir
- ( document fourni en mairie ou au cybersite)
- Photo



Exemple d'activités au cybersite : Tournoi du jeu « Ages of Empire », avec goûter offert par la municipalité. Photos du concours organisé le 24 avril 2002. Tous les enfants ont eu un lot.

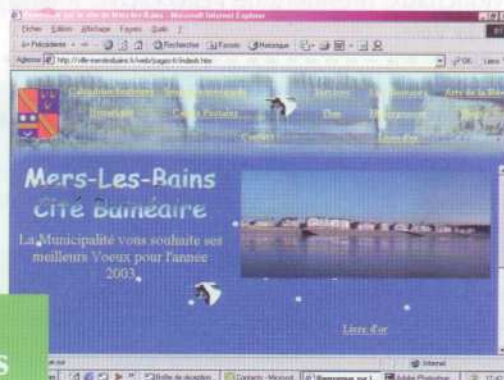
#### Contact :

Nom de l'animateur : Benoit Aulin

Tél. : 02-35-50-88-68

Adresse E-mail : [cybersite@ville-merslesbains.fr](mailto:cybersite@ville-merslesbains.fr)

Cybersite, espace Culturel Jacques Prévert,  
1<sup>er</sup> étage, entrée rue Paul Doumer, à gauche du Cinéma Gérard Philipe  
80350 MERS-LES-BAINS



[www.ville-merslesbains.fr](http://www.ville-merslesbains.fr)  
site officiel de Mers-les-Bains

# RESULTATS DU CONCOURS « Créez la Magie de Noël »

Concours organisé par l'Office de Tourisme de Mers-les-Bains

JURY : Présidente, Sophie MAQUET. Membres : Roger BOUBERT, Pol Albert BUGNOT, Joël GEST, Bernard LEROY.

## Catégorie VITRINES DE COMMERCANTS

### 1<sup>er</sup> Prix LAURE'CHIDEE

Fleuriste, M<sup>me</sup> DANGREVILLE

### 2<sup>ème</sup> Prix TOUTE LA PRESSE

Librairie, M&M<sup>me</sup> DUFOUR

### 3<sup>ème</sup> Prix BOULANGERIE

de M&M<sup>me</sup> PECQUERY

### Félicitations

O'BRIEN Café  
CHRISTINE Coiffure  
LE VIGNOLE

### Encouragements

MONCHAUX Coiffure  
Boucherie Charcuterie CARDON  
TELERAPID

## Catégorie MAISONS DE VILLE

### 1<sup>er</sup> Prix M. LEBEAUDIN, 63 rue Charlemagne

### 2<sup>ème</sup> Prix M<sup>me</sup> LOTTE, 19 rue Lucien Leducq

### 3<sup>ème</sup> Prix M. SANTERRE, 11 rue Raspail

### Prix Spécial du Jury

Immeuble DEPOILLY - DOUILLET - LEROY - PARMENTIER  
23 - 25 Rue Charlemagne.

### Félicitations

M. HENNETON Guy, 17 rue Charlemagne  
M. VASSELIN, rue Lucien Leducq  
M. LABOULAIT, 17 rue de la Libération  
M. ETANCELIN, 16 rue Lheureux

### Encouragements

M. CLEMENCE, villa Normande - Myarka  
M. DEPOILLY, rue des Canadiens  
M<sup>me</sup> KREMER, rue Charlemagne  
M<sup>me</sup> PERRET, rue Duquesne

## Catégorie PAVILLONS

### 1<sup>er</sup> Prix M. MARCHAND Cité Notre-Dame

### 2<sup>ème</sup> Prix M. JACOB Impasse Cytise

### 3<sup>ème</sup> Prix M<sup>me</sup> FIEVEZ rue de Verdun

### Félicitations

M. COCHEZ, rue Charles Martel  
M. GUINVARCH, rue de Verdun  
M. LEDUCQ Cité Notre-Dame  
M<sup>me</sup> PAILLIEZ, rue des Violettes

### Encouragements

M<sup>me</sup> DRISS, rue Charlemagne  
M. COLANGE, Lot. Les Valines  
M<sup>me</sup> DOUILLET, rue des Violettes



1<sup>er</sup> Prix, catégorie Pavillons



de gauche à droite :  
Jean-Pierre Monchaux, Emmanuel Maquet, Jérôme Bignon et André Robert

## LA RECOMPENSE D'ANDRE ROBERT

André Robert, Pâtissier-Chocolatier, a reçu le 25 novembre 2002, la médaille d'argent de la Confédération Nationale de la Pâtisserie, Confiserie et Glacerie et le 1<sup>er</sup> Prix Régional du Bonbon Chocolat. A l'issue de l'inauguration du Marché des traditions, Emmanuel Maquet, entouré de Jérôme Bignon, député de la Somme et Jean-Pierre Monchaux, président de l'U.C.I.A.M., a tenu à lui remettre la Médaille de la Ville.

## QUINZAINE COMMERCIALE 9000 € en bons d'achats distribués

Lundi 6 janvier avait lieu à l'OTSI le second tirage de la quinzaine commerciale « 26 jours de folies » qui se déroulait du 6 au 31 décembre, en présence de Jean-Pierre Monchaux, le président de l'Union des Commerçants (UCIAM), et de quelques uns des dix-sept commerçants ayant participé à l'opération Mers en fêtes.

La quinzaine a bien fonctionné même si une légère baisse était enregistrée chez les acheteurs, due peut-être au changement de monnaie ou au fait que les gens ont effectué leurs achats en novembre plutôt qu'en décembre. Au total, sur les 100.000 tickets récupérés des urnes qui étaient placées à la boulangerie Millefeuille, à la boucherie Cardon et chez Coccinelle, 36 bons d'achats d'un montant de 32 €, 22 bons de 80 € et 17 bons de 160 € ont été tirés au sort (valeur totale de 9.000 €).

# OFFICE DE TOURISME\*\*



OFFICE DE  
TOURISME

## Mers-Les-Bains : Mer & Lumière

Vous pouvez vous procurer la nouvelle affiche de Mers  
dès maintenant à l'Office de Tourisme  
au prix de 5 € (6 € avec tube postal)  
affranchissement en sus

## HORAIRES D'OUVERTURE

**Hors saison :** 10 h – 12 h et 14 h 30 – 18 h 30

Fermé le mardi et le dimanche (oct-mars)

**En saison :** 10 h – 12 h 30 et 14 h 30 – 19 h

Dimanches et jours fériés : 10 h 30 – 12 h 30 et 15 h 00 – 19 h

43 rue Jules Barni BP 17 - 80350 MERS-LES-BAINS

☎ 02-27-28-06-46 Fax. 02-27-28-06-48

officedetourisme@ville-merslesbains.fr

Site Internet : <http://www.ville-merslesbains.fr>

[www.somme-tourisme.com](http://www.somme-tourisme.com)

Siret : 7806510060022

**AGENDA Vendredi 28 Février 2003**

**Assemblée Générale de l'Office de Tourisme**

## Une démarche qualité pour un meilleur accueil des touristes

Voilà près de 10 ans que les premières réflexions sur la qualité ont été menées dans le réseau des Offices de Tourisme. En 1997, elles aboutissent à la création de la norme NF X 50-730 (services d'accueil et d'information en Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative). Ce projet très novateur fait de la France et du réseau des Offices de Tourisme, une référence en matière de qualité des services dans le domaine du tourisme, au niveau national et même international. D'une façon générale, un accueil de qualité contribue à l'augmentation de la fidélisation et de la fréquentation touristique et par la même, à l'augmentation des retombées économiques. La démarche qualité permet de revoir complètement l'organisation, d'améliorer la polyvalence et l'ensemble du service rendu, gagner du temps, faciliter l'intégration du personnel saisonnier et des stagiaires grâce à la rédaction d'un manuel qualité formalisant toutes les tâches et procédures. La démarche qualité sera une des composantes du nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique de la Somme, celui existant datant de l'année 2000. Dans cet objectif, l'UDOTSI (1) et les OTSI de la Somme seront consultés. L'UDOTSI va mettre à jour l'évaluation des OTSI qui a été effectuée en 1999 et devenue caduque, puisque les structures ont beaucoup changé depuis.

(1) UDOTSI : Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

## Les Rendez-Vous de Printemps à Mégacité

Les 21, 22 & 23 mars 2003, le Centre d'Exposition et de Congrès d'Amiens accueillera **trois salons en un :**

**Déco et Jardin, Tourisme et Loisirs, Bénévolat et Retraite Active.**

**270 exposants** seront regroupés sur une surface de **8 600 m<sup>2</sup>.**

### 3 villages seront à l'honneur

- **Le village Irlandais** (musique celtique, un « pub », et des boutiques irlandaises).
- **Le village Forme, Santé et Bien-être** (relaxation, cures thermales, thalassothérapies...).
- **Le village d'artisanat d'Art** (ébénistes, marqueteur et sculpteur, artistes verriers, céramistes, mosaïste, peintre en décor...).

Entrée : 4 €. Gratuit pour les jeunes de moins de 15 ans.

Heures d'ouverture : Le 21 : 14 h - 22 h, les 22 - 23 : 10 h - 19 h.

Nous serons présents, en partenariat avec l'Office de Tourisme d'Ault,  
sur le salon Tourisme et Loisirs « Espace Côte Picarde »  
pour assurer la promotion de Mers-Les-Bains.



## Bulletin d'Adhésion 2003

Nom.....

Soutien : 10 €

Prénom.....

Adhésion : 22 €

Adresse .....

Date.....et Signature

Les adhérents à jour de leur cotisation et ayant au moins un an d'appartenance  
à l'Office de Tourisme ont le droit de vote à l'Assemblée Générale.

# CLUB GLISSE SENSATIONS MERS

La Base nautique située au milieu de l'Esplanade, abrite :

- le **GSM**, labellisé « Centre de Loisirs Sportifs »

- l'**École de Planche à voile**, labellisée « École Française de voile », affiliée Fédération Française de voile, agrément Jeunesse et Sports

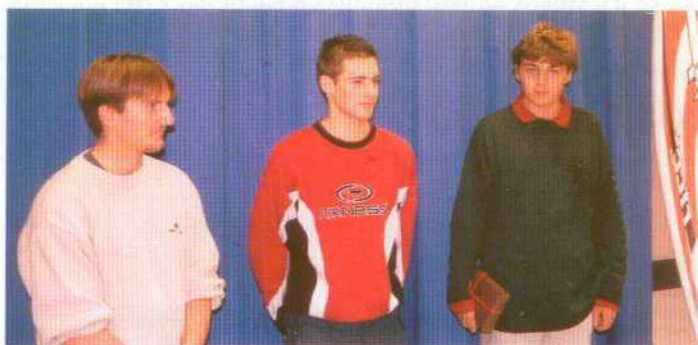
Le Club a des activités toute l'année :

- Compétitions officielles sélectives pour le Championnat de France.
- Animations sportives
- Stages sportifs
- Stages de formation de cadres.
- Stages de planche à voile d'une semaine en juillet et août



Le 12 décembre dernier, Emmanuel Maquet félicitait publiquement trois membres du GSM pour leur excellent palmarès 2002 :

- **Yann SORLUT** Vice-champion de France en Vague  
20<sup>ème</sup> en Vague au niveau INTERNATIONAL
- **Damien HENOCQUE** 24<sup>ème</sup> championnat de France Espoirs en Race
- **Pierre PICHARD** 2<sup>ème</sup> Critérium Départemental en Race, 1<sup>er</sup> niveau de compétition.



« **Quand Yann et les meilleurs sortent, il n'y a plus personne en mer, pas même les goélands** »

Vincent Desbonnets, Responsable technique du GSM

« **Toutes mes félicitations à Yann, qui est un leader. Avec lui, le club est placé au plus haut niveau mondial.** »

Gérard Le Sausse, Conseiller Technique Régional et représentant de la Fédération Française de Voile et le Ministère des Sports.

## LES DISCIPLINES

- RACE** Course sur un parcours délimité par des bouées ( régates).  
Vent minimum : 10 à 12 nœuds (force 3 à 4)
- FREESTYLE** Acrobaties sur plan d'eau plat, devant un jury.
- VAGUE** Acrobaties dans les vagues, par poules de 2 à 4 concurrents.  
Le jury note les sauts et les surf.  
Le (ou les) vainqueur(s) passe(nt) le tour suivant jusqu'à la Finale.  
Vent minimum : 12 à 15 nœuds (force 4)

« **Votre club est un support de communication important de notre ville car vous avez porté ses couleurs sur les podiums à un très haut niveau** »  
Emmanuel Maquet

## TARIF CLUB 2003

**Jeunes** (moins de 18 ans) :

- année (valable du 01/01/2003 au 31/12/2003) : 70 €

- été (valable du 01/07/2003 au 31/08/2003) : 60 €

**Adultes :**

- année (valable du 01/01/2003 au 31/12/2003) : 100 €

- été (valable du 01/07/2003 au 31/08/2003) : 90 €

**Stockage de matériel :**

- pour les membres du GSM uniquement : 25 € (par flotteur)

**Club GLISSE SENSATIONS MERS**  
**Esplanade du Général Leclerc 80350 MERS-LES-BAINS**

☎ 02 35 50 17 89 e-mail : glissesensations@free.fr

## DEFENSE CONTRE LA MER

En date du 17 janvier 2003, le Préfet nous a avisé de l'ouverture de l'**enquête publique** relative à l'aménagement de la plage de Mers-les-Bains et Le Tréport-Est :

**du 25 février au 27 mars (inclus)**

Le commissaire enquêteur, Monsieur Jacques Mortier, tiendra une permanence en Mairie de Mers-les-Bains, de 9H à 12H :

**Mardi 25 février - Mardi 11 mars - Jeudi 27 mars**

## « POUR LE LITTORAL PICARD ET LA BAIE DE SOMME »

### Rapport sur le recul des falaises picardes

Fruit d'un colloque organisé à Mers en 2001, un rapport intitulé « Les falaises de Picardie, état des lieux, enjeux, actions » vient d'être publié par Jean-Marc Hoeblich. Mers et Ault sont bien sûr concernées...

De Mers-les-Bains à Ault, les falaises picardes, patrimoine naturel menacé de disparition progressive, dominent la Manche de leurs immenses remparts blancs soumis à toutes les attaques et soulignent la côte picarde sur près de 7 kilomètres.

« Si pour les touristes elles offrent un spectacle grandiose, elles sont vécues comme une menace par les usagers et les collectivités qui tentent de les maîtriser. » Comme le dit Jean-Marc Hoeblich, auteur du rapport sur les actes du colloque organisé à Mers en avril 2001.

Ce n'est pas la commune de Ault qui démentira Jean-Marc Hoeblich : le tribut qu'elle a payé (il y a plusieurs années avec la réalisation inévitable de talus d'enrochement et d'un « balcon sur la mer » en béton) et qu'elle paie toujours à la mer est significatif, d'autant plus que la menace est toujours réelle avec la rue de la Montagne qui est appelée à disparaître, ou encore le cordon de galets qui protège le hable et les bas-champs.

Quant à Mers, moins exposée il est vrai puisque son problème est plutôt axé sur la défense directe de sa plage face à la mer principalement au niveau du Tréport, il s'agit de traiter essentiellement, (dans le cadre précis du thème du colloque), la protection de son pied de la falaise.

En effet, celle-ci comporte en son sommet une seule et unique voie d'accès au quartier de la falaise, une voie qui ne se trouve plus qu'à quelques mètres du vide. L'érosion s'accélère, par le vent et le gel, mais aussi par le biais de l'important travail de sape opéré par les flots lors des tempêtes.

Le talus de galets qui se trouve au pied de la falaise est parfois protecteur s'il est important, et peut être néfaste s'il ne l'est pas, car il se constitue alors en autant de projectiles qui vont aller « racler » la craie et la fragiliser.

Il est donc urgent d'agir, les palplanches (épis métalliques) sont en très mauvais état, et le programme de défense contre la mer engagé et géré par un SIVU présidé par le maire-adjoint mersoïse Christian Thomire, prévoit justement un volet de protection du pied de la falaise, en plus du programme global de protection de la commune.

Le rapport publié aujourd'hui par l'association « Pour le littoral picard et la Baie de Somme » présidée par Jacques Mortier est une chance pour tous ceux qui s'intéressent au phénomène des falaises picardes, il aborde absolument tous les points précis, toutes les données nécessaires pour répondre aux questions suivantes : « Faut-il résister ou reculer ; doit-on tout protéger ou uniquement ce qui sert directement la collectivité ; quel en sera le coût et l'impact ? ».

*Les falaises de Picardie, état des lieux, enjeux, actions, est en vente à l'Office de Tourisme de Mers au prix de 23€.*

**Association Pour le littoral picard et la Baie de Somme, rue Faidherbe, La Mollière, 80410 Cayeux-sur-Mer.**



## Vandalisme à la Maternelle Curie

La maternelle Curie est régulièrement la cible de taggers. D'ordinaire les employés communaux effacent d'une couche de peinture les tags de petite taille, mais cette fois c'est tout un mur du bâtiment qui a fait l'objet de dégradations. « Cette fois, nous avons porté plainte » explique Emmanuel Maquet qui lance un appel au civisme et souhaite associer l'ensemble des mersois à cette lutte contre le vandalisme.



## FERMETURE DU COMMISSARIAT DE POLICE DU TREPOT

Le 7 Novembre 2002, Monsieur le Préfet de Seine-Maritime nous informait des mesures prises, à l'égard de la circonscription de Police du Tréport, dans le cadre du redéploiement des forces de sécurité.

Au terme de cette réunion, nous apprenions la demande de fermeture du Commissariat de Police et en compensation le basculement de la circonscription en zone gendarmerie. En ce qui nous concernait, la commune de Mers devait être rattachée à la gendarmerie d'Ault.

La municipalité a réagi à cette annonce et le Conseil Municipal s'est réuni, en présence de Monsieur Jérôme Bignon, le 14 Novembre. Une motion d'urgence a été adoptée pour demander le maintien du Commissariat de Police et refuser le détachement de notre Commune de cette circonscription.

Monsieur le Maire a par ailleurs sollicité un entretien auprès de Monsieur SARKOZY, Ministre de l'intérieur. Le 7 février dernier, le chef de Cabinet de Monsieur le Ministre organisait avec Monsieur le Maire, une réunion téléphonique au cours de laquelle il nous informait des mesures prises par Monsieur le Ministre :

- Fermeture du Commissariat de Police du Tréport
- Création d'un PSIG ( Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) à EU – 12 gendarmes
- Création d'une Brigade Territoriale au Tréport – 28 gendarmes
- Rattachement de la Commune de Mers à cette zone gendarmerie.

Trois patrouilles de jour et une patrouille de nuit seront assurées par la Brigade Territoriale du Tréport et deux patrouilles de jour et une patrouille de nuit seront assurées par le PSIG.

Les habitants pourront être accueillis 24H sur 24H.

## CLASSEMENT STATION BALNEAIRE

En présence des élus et services municipaux concernés, le président de l'Office de Tourisme, ainsi que des responsables des différents organismes-acteurs du classement : S.M.A.CO.PI, S.E.P, D.D.A.S.S, D.D.E.80, D.D.E. 76, A.D.EVIM. 6.

Cette réunion de mise au point quant au Classement « Station Balnéaire et Touristique » de Mers-les-Bains, portait sur les exigences réglementaires et les échéances à respecter dans le domaine de l'assainissement.



Réunion du 15 octobre 2002 – Salle Ernest Dailly

## CELEBRATIONS

### NOCES D'OR

Le 19 octobre 2002, Monique et Irénée Bellengreville ont célébré leurs 50 ans de mariage.

### NOCES DE DIAMANT

Louise et Lucien Graville ont célébré leurs 60 ans de mariage, le 16 novembre 2002.



Lucien et Louise Graville. Photo : Le Paris Normandie

# PATRIMOINE

## LE MONUMENT AUX MORTS A 80 ANS

Lettre adressée par Mr Charles Le Beuf maire, retenu par la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard, aux membres du Conseil Municipal, le 30 juillet 1915 :

Mes Chers Collègues,

Eloigné momentanément de la Mairie par la maladie, je ne pense pas moins aux obligations de la charge que m'a donnée votre confiance. Je viens donc vous demander de vous associer à moi pour saluer ceux d'entre nous que la défense de la Patrie a appelés à différents postes. Mais, en dehors de cette assemblée, il en est beaucoup d'autres qui sont partis pour le grand devoir : ce sont tous les enfants du pays, de notre chère commune de Mers, que leur âge et leur santé ont mis à la place d'honneur, sur le front ou dans les services multiples de l'armée française. Envoyons-leur, mes chers Collègues, le témoignage de notre vive sympathie et de notre admiration profonde.

Hélas ! s'ils sont au poste d'honneur, ils sont aussi au poste du péril. Et ce n'est pas sans un serrement de cœur indicible que nous avons eu trop souvent la mission si douloureuse de prévenir les familles du décès glorieux qui les a atteints dans leurs plus chères affections.

Ces noms, vous les connaissez tous, mes chers Collègues, et le moment ne me semble pas venu de dresser la liste funèbre... Soit que, parmi nos disparus, les uns aient consommé leur patriotique sacrifice, soit que les autres, que nous pourrions croire morts, soient encore conservés vivants à la Patrie, à leurs familles, à toutes nos espérances.

Quoi qu'il en soit, mes chers Collègues, je pense qu'il est de notre devoir, en adressant nos condoléances aux parents éplorés des défunts, de conserver, gravés sur la pierre, les noms de nos héros. Je vous propose donc la motion suivante, à laquelle, j'en suis sûr, vous ferez le meilleur accueil :

« Après avoir entendu la lecture d'une lettre du Maire, éloigné par la maladie de la salle de délibérations, le Conseil décide d'élever, aussitôt après la guerre, dans le cimetière paroissial, un monument, sur lequel seront gravés le nom, l'âge, le numéro du régiment et le lieu du décès glorieux des soldats du pays tombés au champ d'Honneur.

Ces noms rappelleront aux générations présentes et futures à quels sacrifices sont prêts tous les enfants de Mers, pour la défense de la Patrie. En même temps, le Conseil Municipal adresse le témoignage de son admiration à tous les mobilisés de la commune, qui accomplissent si vaillamment leur devoir, et forme les vœux les plus ardents pour ceux que les blessures ou la maladie tiennent à l'écart de la ligne de feu, ou qui souffrent, loin de la France, dans une dure captivité.

Enfin, le Conseil Municipal unit dans sa sympathie et son admiration les vaillants « enfants tombés face à l'ennemi et qui appartiennent aux familles habituées de notre plage ou actuellement réfugiées à Mers. »

Je veux croire, mes chers Collègues, que vous serez unanimement de mon avis et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Ch. Le Beuf, Maire.



1922



2002

La proposition de Mr Le Beuf fut adoptée à l'unanimité.

Seule, la question de l'emplacement était controversée, vu l'éloignement du cimetière.

Un comité provisoire était créé le 7 juillet 1919.

Le 11 septembre on décida qu'une quête serait effectuée sur l'ensemble de la Commune, divisée en dix secteurs.

La population sédentaire et balnéaire répondit généreusement à cet appel.

En octobre-novembre 1919, les jeunes des patronages donnèrent à l'Abri Saint-Martin, plusieurs séances récréatives au profit du Futur Monument.

Le 20 juillet 1920, il est décidé de faire une « Journée du Monument ». Cette journée eut lieu le dimanche 1er août.

Outre la quête faite à toutes les messes, un concert fut donné l'après-midi sur la place par la musique du 72<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie et une soirée au Casino sous la présidence de Mr Paul BIGNON, Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande, député de la Seine-Inférieure.

Puis des propositions de monument sont faites, par M.M. ROZE, REAL del SARTE, FONTAINE, DESVERGNES, etc...

Le 22 avril, 25 votants prennent part au scrutin relatif à l'emplacement. 17 voix se prononcent pour la prairie (triangle, rond-point de la prairie, place du marché) 1 pour le cimetière, 7 pour l'ancien cimetière autour de l'église (l'ancienne !)

A une forte majorité, est choisi un des dessins de M. Emmanuel FONTAINE, auteur du Monument Funéraire élevé au cimetière d'Abbeville sur la tombe de l'Amiral Courbet.

Le monument fut inauguré le 17 septembre 1922.

Le Conseil Municipal vota une somme de 10.000 francs, lesquels, joints aux 15.000 environ, réunis par souscriptions, fêtes ou collectes diverses, formèrent un total de plus de 25.000 francs.

Lors de la seconde guerre mondiale, de nombreuses tractations furent nécessaires pour qu'il reste en place.

Les Mersois ayant vécu cette douloureuse période ont, peut-être, des souvenirs ou des éléments à transmettre à ce sujet.

Il est vrai que l'image du Poilu foulant au pied l'aigle allemand n'était guère appréciée par l'occupant.

C'est dans les années 90, qu'un aménagement fut réalisé sur le devant du monument, en concertation avec les Anciens Combattants, pour former une sorte de parvis à deux niveaux, rendant les cérémonies du souvenir plus solennelles avec un meilleur accueil et un positionnement des porte-drapeaux mieux adapté. La Flamme fut, à cette occasion, ramenée officiellement.

En 1993, fut apposée une plaque avec la photo des Enfants de Mers Fusillés, Héros de la Résistance F.T.P (André PAGNOUX, Victor ROUILLE, Roger L'HEUREUX, Jules MOPIN, Ernest LESEC, Lucien DELVAL, André DUMONT), complétée quelques années plus tard par la photo de Marcel Paiement.

## LA VIE DANS LA VILLE

### MARCHE DES TRADITIONS ET DE LA GASTRONOMIE

13 - 14 - 15 décembre 2002



Inauguration du Marché en présence du Député Jérôme Bignon



Espace Médiéval, atelier Taille de pierre



Michèle et Vincent, ont tourné la manivelle durant tout le week-end



### Arrivée du Père Noël à Mers-les-Bains

Lundi 23 décembre, le Père Noël a sillonné les rues de Mers en calèche. Il en a profité pour distribuer bonbons et mandarines.



### TELETHON 2002 7 et 8 décembre



### Résultat de Mers :

**5509,85 €**

(soit 36 145 francs)

↗ 45 % par rapport au résultat de 2001

Cette somme a pu être récoltée grâce à une vingtaine d'associations mersoises, et commerçants réunis par l'office de Tourisme, grâce au soutien technique de la ville, et aux nombreux visiteurs.

### 1<sup>er</sup> Bain de Mer de l'année



200 personnes se sont déplacées,  
mais seulement 20 courageux  
se sont jetés à l'eau !



Photo : Le Paris Normandie. 1<sup>er</sup> janvier 2003

# Des ANCIENS ELEVES du Lycée MICHEL ANGUIER D'EU

RECHERCHENT

TOUTE PERSONNE AYANT FREQUENTE

L'ETABLISSEMENT ENTRE **1986 ET 1989**

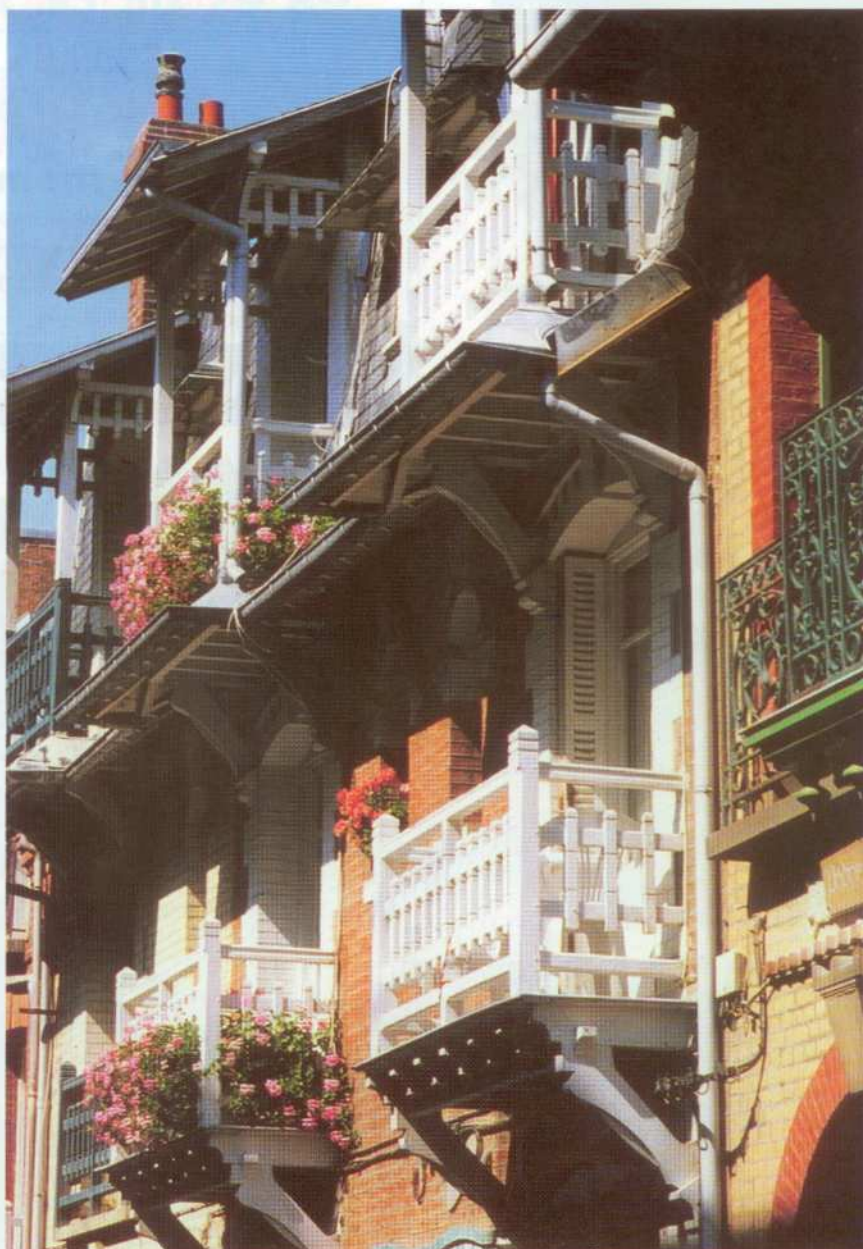
(élèves, professeurs, surveillants, personnel d'administration...)

**AFIN D'ORGANISER UNE SOIREE DE RETROUVAILLES**

Merci de vous manifester auprès du secrétariat du Lycée

Au 02.35.50.52.00 (tel), 02.35.50.52.10 (fax)

**[0760032x@ac-rouen.fr](mailto:0760032x@ac-rouen.fr) (mail)**



## PERMANENCES

### PERMANENCES DES ELUS

**MAQUET Emmanuel, Maire :**

samedi de 10H à 12H sur rendez-vous

e-mail : [maire@ville-merslesbains.fr](mailto:maire@ville-merslesbains.fr)

**THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :**

samedi de 10H à 12H sur rendez-vous

e-mail : [christian.thomire@ville-merslesbains.fr](mailto:christian.thomire@ville-merslesbains.fr)

**DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :**

● 27/02, 13/03 de 14H30 à 16H30

● 5/03 de 16H30 à 18H30

e-mail : [michel.delepine@ville-merslesbains.fr](mailto:michel.delepine@ville-merslesbains.fr)

**OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive, anciens combattants :**

le matin sur rendez-vous

e-mail : [yvon.obry@ville-merslesbains.fr](mailto:yvon.obry@ville-merslesbains.fr)

**LETU Rose, affaires scolaires, enfance :**

le matin sur rendez-vous

e-mail : [rose.letu@ville-merslesbains.fr](mailto:rose.letu@ville-merslesbains.fr)

**HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux, Sécurité :**

vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : [jp.hedouin@ville-merslesbains.fr](mailto:jp.hedouin@ville-merslesbains.fr)

**DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :**

sur rendez-vous

e-mail : [regine.douillet@ville-merslesbains.fr](mailto:regine.douillet@ville-merslesbains.fr)

Secrétariat au **02 27 28 06 60**

**Permanence de Guy CHAMPION**  
*Conseiller Général du Canton d'Ault*

Jeudi 27 mars

Jeudi 15 mai - Jeudi 26 juin  
à partir de 16H30 au Portillon

Secrétariat au 03 22 91 18 59

### PERMANENCES AU PORTILLON

ASSISTANTE SOCIALE : Lundi de 14H à 17H

CENTRE RELAIS : Lundi de 8H30 à 12H

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de 14H à 17H

SECURITE SOCIALE : Mardi de 14H à 16H30

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ACCES AU DROIT :

1<sup>er</sup> Mardi de 9H30 à 11H30

CRAM : 2<sup>ème</sup> Mardi de 10H à 11H30

ODA : Mercredi de 8H30 à 9H30

MISSION LOCALE : 2<sup>ème</sup> Mercredi de 14H à 17H

INSER'SOMME : 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Jeudi de 9H à 12H

ASSISTANTE SOCIALE S.N.C.F. : 3<sup>ème</sup> Jeudi de 14H à 15H

CONCILIATEUR : 1<sup>er</sup> Samedi de 10H à 11H30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

en Mairie de Friville-Escarbotin le VENDREDI de 9H à 12H